

RÈGLEMENT D'EXAMEN

Certificat d'Aptitude Professionnelle OPÉRATEUR/OPÉRATRICE LOGISTIQUE			Candidats					
			Scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, Apprenti dans un CFA ou section d'apprentissage habilité, Formation professionnelle continue dans un établissement public		Scolaire dans un établissement privé hors contrat, Apprenti dans un CFA ou une section d'apprentissage non habilité, Formation professionnelle continue dans un établissement privé, Candidat justifiant de 3 années d'activité professionnelle, Enseignement à distance		Formation professionnelle continue dans un établissement public habilité	
ÉPREUVES	Unité	Cœf.	Mode		Mode	Durée	Mode	
EP1 – Prise en charge des flux entrants et sortants	UP1	6	CCF		Ponctuel pratique	40 min	CCF	
EP2 – Conduite de chariots en sécurité	UP2	5	CCF		Ponctuel écrit et pratique	1h20	CCF	
EP3 – Etude de situations professionnelles	UP3	4 ⁽¹⁾	CCF		Ponctuel oral	1h25 min ⁽²⁾	CCF	
EG1 – Français et histoire – géographie – Éducation civique	UG1	3	CCF		Ponctuel écrit et oral	2h15 min	CCF	
EG2 - Mathématiques – sciences physiques et chimiques	UG2	2	CCF		Ponctuel écrit	2h	CCF	
EG3 - Éducation physique et sportive	UG3	1	CCF		Ponctuel		CCF	
EF - Épreuve facultative de langue vivante étrangère ⁽³⁾	UF		Ponctuel oral	20 min	Ponctuel oral	20 min	Ponctuel oral	20 min

⁽¹⁾ dont coefficient 1 pour « Prévention, santé, environnement ».

⁽²⁾ dont une heure pour « Prévention, santé, environnement ».

⁽³⁾ ne sont autorisées que les langues vivantes enseignées dans l'académie. Seuls les points supérieurs à la note de 10/20 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme. Cette épreuve est précédée d'un temps égal de préparation.